



# Demi-masques série 6000

Fiche technique

Code GEH : 062156 / 062157



## Caractéristiques

Les demi-masques de la série 6000 s'utilisent avec deux filtres latéraux très légers qui sont fixés à la pièce faciale par un simple système à baïonnette. Ils constituent une solution économique et flexible. Ces demi-masques peuvent également être utilisés avec le système à Adduction d'Air 3M S-200 pour un confort accru et une plus grande souplesse d'emploi.

- Léger
- Souplesse d'emploi (filtres anti-gaz et / ou à particules, et système à Adduction d'Air 3M S-200)
- Pièce faciale hypoallergénique
- Facile à utiliser
- Bien équilibré
- 3 tailles (6100 - petite taille, 6200 - taille moyenne, 6300 - grande taille)
- Entretien minimum
- Economique

## Applications

### Particules

FILTRES	RISQUES	DOMAINES D'APPLICATIONS
5911 P1 5925 P2 5935 P3 2125 P2 2135 P3 (EN143)	Particules (poussières fines et brouillards)	- Produits pharmaceutiques / chimiques en poudre - Construction et exploitation de carrières - Céramiques et matériaux réfractaires - Fonderie - Agriculture - Industrie du bois - Industrie alimentaire
2128 P2 (EN143)	Particules et Vapeurs Organiques et Gaz Acides inférieurs à la VLB*	- Soudure - Industrie du papier - Industrie aluminium - Industrie chimique - Brouillards d'huile - Encres et pigments
2136 P3 (EN143)	Particules et Gaz Acides inférieurs à la VLB*	- Industrie du papier - Industrie chimique
2137 P3 (EN143)	Particules et Vapeurs Organiques inférieures à la VLB*	- Soudure - Industrie aluminium - Industrie chimique - Encres et pigments

\* Valeur Limite Belge

### Gaz et Vapeurs

FILTRES	RISQUES	DOMAINES D'APPLICATIONS
6051/6055 (EN141 A1/A2)	Vapeurs Organiques	- Toute application où des peintures sont utilisées (selon les conditions de mise en œuvre) - Construction automobile - Aéronautique : construction et rénovation - Construction navale - Fabrication et utilisation d'encres et de pigments - Fabrication et utilisation d'adhésifs - Fabrication de peintures et vernis - Fabrication et utilisation de résines
6054 (EN141 K1)	Ammoniac	- Fabrication et maintenance d'équipements frigorifiques - Agrochimie
6057 (EN141 ABE1)	Vapeurs Organiques, Inorganiques et Gaz Acides	Idem 6051, mais également: - Electrolyse - Décapage à l'acide - Décapage de métaux - Gravure
6059 (EN141 ABEK1)	Vapeurs Organiques, Inorganiques, Gaz Acides et Ammoniac	Idem 6057 et 6054
6075 (EN141 A1) + For- maldéhyde	Vapeurs Organiques et For- maldéhyde	Idem 6051 mais également: - Hôpitaux et laboratoires

Le tableau ci-dessus détaille les différents filtres et les principales applications industrielles correspondantes.

Les demi-masques de la série 6000 peuvent être équipés de différents filtres/ combinaisons de filtres / systèmes :

- **Filtres anti-gaz** - Les filtres anti-gaz de la série 6000 se fixent directement sur les demi-masques de la série 6000.
- **Filtres à particules** - Les filtres à particules de la série 2000 se fixent directement sur les demi-masques de la série 6000. Les filtres à particules 5911 / 5925 / 5935 peuvent se fixer à l'aide du support de filtre 603 et de la bague de maintien 501.

- **Combinaison de filtres anti-gaz et à particules** - Les filtres de la série 2000 peuvent être combinés aux filtres anti-gaz de la série 6000 (à l'exception des filtres 6098 et 6099) à l'aide de l'adaptateur 502. Les filtres à particules 5911 / 5925 / 5935 peuvent être combinés aux filtres anti-gaz de la série 6000 à l'aide de la bague de maintien 501. Attention: les filtres 6098 et 6099 ne doivent pas être utilisés avec les demi-masques de la série 6000.
- **Système isolant à Adduction d'Air à l'aide du système 3M S-200** (Pour toute information sur le système à Adduction d'Air et ses applications, veuillez consulter la fiche technique 3M S-200).

## Homologation

Les demi-masques de la série 6000 et les filtres des séries 6000, 5000 et 2000 répondent aux exigences essentielles de sécurité définies par les articles 10 et 11B de la directive européenne 89/686. Ces produits sont marqués CE.

Organisme notifié pour la pièce faciale:

- DANTEST, n° d'identification : 0200

Organisme impliqué dans le contrôle de production:

- B.S.I./U.L. n° d'identification : 0086

## Matériaux

- |  |   |                                       |
|--|---|---------------------------------------|
| • Pièce faciale  | - | Elastomère thermoplastique            |
| • Jeu de brides avec harnais                             | - | Polyester / Élastique en coton tressé |
| • Soupape inspiratoire                                   | - | Caoutchouc naturel                    |
| • Soupape expiratoire                                    | - | Caoutchouc siliconé                   |
| • Joint d'étanchéité                                     | - | Caoutchouc siliconé                   |
| • Corps de filtre (6000)                                 | - | Polystyrène                           |
| • Filtres anti-gaz (6000)                                | - | Charbon actif                         |
| • Filtres à particules(5911 / 5925 / 5935 et série 2000) | - | Polypropylène                         |

Poids maximal : 355 grammes  
(Avec filtres)

## Normalisation

Ces produits sont conformes aux normes européennes en vigueur (EN140, EN 141, EN 143), et répondent aux exigences indiquées ci-dessous:

- Etanchéité au visage EN140 (6100, 6200, 6300)
- Performance du média-filtrant  
EN143 (5911, 5925, 5935, série 2000)  
EN141 (6051, 6054, 6055, 6057, 6059, 6075)
- Inflammabilité EN140 (6100, 6200, 6300)
- Résistance respiratoire  
EN141 (6051, 6054, 6055, 6057, 6059, 6075)  
EN143 (5911, 5925, 5935, série 2000)

## Limites d'utilisation

Les demi-masques de la série 6000, lorsqu'ils sont équipés de filtres anti-gaz série 6000 peuvent être utilisés comme protection contre des gaz et vapeurs (spécifiés par 3M) dont les concentrations ne dépassent pas 10 fois la Valeur Limite Belge ou 1000 ppm (5000 ppm pour le 6055) en sélectionnant la valeur la plus basse. Aucun filtre anti-gaz ne doit être utilisé pour protéger l'utilisateur contre un gaz ou une vapeur n'ayant pas de bonnes propriétés d'auto-avertissement (odeur ou goût).

- Les demi-masques de la série 6000 équipés de filtres 5911 peuvent être utilisés comme protection contre des aérosols solides et liquides à base d'eau dont les concentrations ne dépassent pas 4 fois la Valeur Limite Belge.
- Les demi-masques de la série 6000 équipés de filtres 5925, 2125 ou 2128 peuvent être utilisés comme protection contre des aérosols dont les concentrations ne dépassent pas 10 fois la Valeur Limite Belge.
- Les demi-masques de la série 6000 équipés de filtres 2135, 2136, 2137 ou 5935 peuvent être utilisés comme protection contre des aérosols dont les concentrations ne dépassent pas 50 fois la Valeur Limite Belge.
- Les demi-masques de la série 6000 équipés de filtres 2128 ou 2137 peuvent être utilisés comme protection contre l'ozone jusqu'à 10 fois la Valeur Limite Belge et contre les mauvaises odeurs pour des concentrations inférieures à la Valeur Limite Belge.
- Les demi-masques de la série 6000 équipés de filtres 2128 ou 2136 peuvent être utilisés comme protection contre des gaz acides pour des concentrations inférieures à la Valeur Limite Belge.

## Nettoyage et entretien

1. Il est recommandé de nettoyer le masque après chaque utilisation. Enlever les filtres anti-gaz et/ou à particules.
2. Nettoyer la pièce faciale (excepté les filtres) à l'aide de la pochette nettoyante 3M 105 ou en l'immergeant dans de l'eau chaude savonneuse, dont la température est inférieure à 50°C, et en frottant avec une brosse souple jusqu'à ce que la pièce soit propre. Ajouter un détergent neutre si cela est nécessaire.  
Ne pas utiliser de détergents contenant de la lanoline ou autres huiles.
3. Rincer à l'eau chaude et laisser sécher le masque dans une atmosphère non contaminée.
4. Certains composants, notamment la soupape expiratoire et le joint d'étanchéité, doivent être inspectés avant chaque utilisation. Si certaines pièces sont abîmées, le masque entier doit être remplacé.
5. Le masque, une fois nettoyé, doit être rangé dans un endroit éloigné de la zone contaminée.

## Instructions de mise en place

Les instructions ci-dessous doivent être suivies pour chaque mise en place du masque.



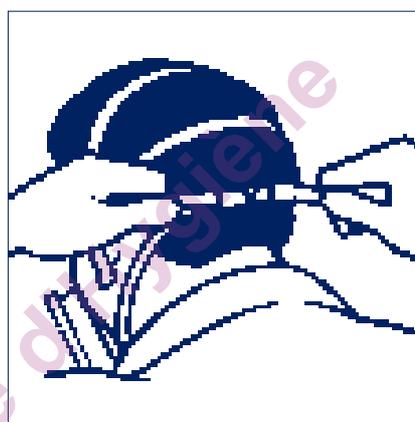
1. Placer le masque sur le nez et la bouche et tendre le jeu de brides supérieur derrière le sommet de la tête.



2. Prendre en mains les deux extrémités de la bride inférieure, les amener derrière la nuque et les attacher.



3. Serrer les brides supérieures en tirant sur les extrémités jusqu'à obtention de l'étanchéité.



4. Serrer les brides inférieures en tirant sur leurs extrémités avant ou arrière.



5. Vérifier l'étanchéité au visage en surpression ou en dépression (voir au dos). La méthode en surpression est recommandée.

## Mise en place

### Vérification de l'étanchéité au visage en surpression

- Placer la paume de la main sur le couvercle de la soupape expiratoire et expirer doucement.
- Si la pièce faciale gonfle légèrement et qu'aucune fuite d'air entre le visage et la pièce faciale n'est détectée, le masque est correctement positionné.
- Si une fuite d'air est détectée, repositionner le masque sur le visage et/ou réajuster la tension des brides pour éliminer la fuite.
- Répéter les opérations ci-dessus jusqu'à obtention d'une bonne étanchéité.

### Vérification de l'étanchéité au visage en dépression

- Placer les paumes des mains (éventuellement un morceau de carton peut être utilisé pour recouvrir les ouvertures) sur les filtres. Inspirer lentement et retenir sa respiration 5 à 10 secondes. Si la pièce faciale se déprime lentement, l'étanchéité est correcte.
- Si une fuite d'air est détectée, repositionner le masque sur le visage et/ou réajuster la tension des brides pour éliminer la fuite.
- Répéter les opérations ci-dessus jusqu'à obtention d'une bonne étanchéité.

**Si vous ne pouvez pas obtenir une bonne étanchéité, ne pénétrez pas dans la zone contaminée. Consultez votre supérieur.**

L'efficacité d'un Appareil de Protection Respiratoire repose sur le bon choix de cet appareil en fonction des contaminants, d'une mise en place correcte et du port effectif de cet Appareil de Protection Respiratoire pendant toute la période d'exposition aux contaminants de l'utilisateur.

3M vous offre la possibilité de conseils sur la sélection des produits, et de formation sur une mise en place correcte et une bonne utilisation de ces produits.

Pour toute information sur nos produits ou programmes de formation, appelez au 02/722.51.14.



**3M (Suisse) SA**  
**Dépt. Sécurité au travail/ Protection de l'environnement**  
 Eggstrasse 93  
 8803 Rüschlikon  
 Tel.: 01 724 92 21  
 Fax: 01 724 94 40

## Pièces détachées 3M et accessoires

Référence	Description
6895	Joint d'étanchéité série 6000
501	Bague de maintien des filtres à particules 5911/5925/5935
502	Adaptateur des filtres à particules série 2000 sur le filtre anti-gaz série 6000
603	Support des filtres à particules série 5000
105	Pochette nettoyante

## Limites d'utilisation

1. Ce masque ne délivre pas d'oxygène.  
**Ne pas utiliser ce masque dans des atmosphères à faible teneur en oxygène\***
2. Ne pas utiliser ce masque comme protection respiratoire contre des polluants atmosphériques qui possèdent des propriétés d'auto-avertissement insuffisantes ou inconnues ou contre des contaminants directement dangereux pour la vie ou la santé, ou contre des produits chimiques susceptibles de dégager des fortes chaleurs de réaction au contact de filtres chimiques.  
 (Le système à Adduction d'Air 3M S-200 peut être utilisé en présence de polluants possédant des propriétés d'auto-avertissement faibles, en respectant les autres limites d'utilisation)
3. Ne jamais modifier ou "bricoler" cet appareil.
4. Le masque de protection respiratoire, une fois assemblé risque de ne pas assurer une étanchéité suffisante en raison de certaines caractéristiques physiques (telles que les barbes ou toute autre pilosité faciale), provoquant des fuites entre la pièce faciale et le visage, ce qui supprime ou réduit la protection. En pareil cas, l'utilisateur assumera l'entière responsabilité des dommages qui pourraient en résulter.
5. Ne pas utiliser ce masque lorsque la concentration en contaminant est inconnue.
6. Ne pas utiliser à des fins d'évacuation.
7. Quitter immédiatement la zone contaminée, vérifier l'intégrité du masque et changer la pièce faciale et/ou les filtres si:
  - i) Certaines pièces sont endommagées.
  - ii) La respiration devient difficile, ou si une gêne respiratoire accrue survient.
  - iii) Des vertiges ou d'autres troubles apparaissent.
  - iv) Vous sentez par voie buccale ou nasale la présence de polluants, ou en cas d'irritation.
8. Ranger ce masque de protection respiratoire dans une boîte hermétique à l'abri des zones contaminées lorsqu'il n'est pas utilisé.
9. Respecter toutes les indications mentionnées dans la notice d'information de la pièce faciale et des filtres.

\* Définition 3M: au moins 19,5% d'oxygène en volume.